



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 21.12.2022

Numéro de publication: HR02-1005634982

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Attolight SA, Ecublens (VD)

Attolight SA

(Attolight AG) (Attolight Ltd)

EPFL Innovation Park, building D

1015 Lausanne

Attolight SA, à Ecublens VD, CHE-114.129.563 (FOSC du 27.07.2022, p. 0/1005530379). Statuts modifiés le 01.12.2022. Augmentation autorisée du capital-actions, selon décision d'autorisation de l'assemblée général du 23.10.2020, modifiée en dernier lieu le 12.07.2022. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 1'143'182, divisé en 46'361 actions nominatives de type A de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 75'000 actions nominatives de type B de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 84'541 actions nominatives de type C de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 575'357 actions nominatives de type D de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 177'670 actions nominatives de type E de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, et 184'253 actions nominatives de CHF 1, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Augmentation conditionnelle du capital-actions, fondée sur la décision relative à l'octroi de droits du 25.10.2010. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 1'176'224, divisé en 46'361 actions nominatives de type A de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 75'000 actions nominatives de type B de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 84'541 actions nominatives de type C de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 575'357 actions nominatives de type D de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, 177'670 actions nominatives de type E de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, et 217'295 actions nominatives de CHF 1, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Le conseil d'administration a modifié une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital (selon décision d'autorisation de l'assemblée général du 23.10.2020, modifiée en dernier lieu le 12.07.2022), par décision du 01.12.2022, pour le détail cf. statuts. Le conseil d'administration a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision relative à l'octroi de droits de l'assemblée général du 25.10.2010), par décision du 01.12.2022, pour le détail cf. statuts.

Registre journalier no 23291 du 16.12.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 144, Date: 27.07.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud